

Concepts

Philippe Casassus¹, Assrih Meriem²

¹Hématologue, Professeur émérite de Thérapeutique (université Paris 13-USPC)

philippe.casassus@wanadoo.fr

²Médecin généraliste

Correspondance : P. Casassus

Résumé

Bien que la médecine soit, depuis une quarantaine d'années, sortie de l'Art et de la « Croyance » pour entrer dans la « médecine fondée sur la preuve », sait-on par exemple que l'application des théories d'Hippocrate conduisant aux saignées a encore cours, ne serait-ce qu'en région parisienne ?

De même que beaucoup de médecins ignorent sans doute que certains de leurs malades sont des adeptes de médecines « alternatives » (près de la moitié des Français utilisent l'homéopathie), une étude réalisée en Seine-Saint-Denis, et qui a été l'objet d'une thèse [1], a montré que de nombreux patients arabo-musulmans, sans en parler à leurs médecins, utilisaient le principe de la saignée hippocratique, dans une de ses variantes, à partir de ventouses, dénommée la « *hijama* ».

Nous nous proposons ici, avant de décrire cette étude et ses résultats, d'expliquer ce qu'est cette méthode et quelle en est son origine, ce qu'il n'est pas négligeable de connaître pour comprendre la façon de penser de patients de cette culture.

• **Mots clés**
saignée.

Abstract. Do you know the Hijama? Some of your patients may be practicing it...

Although medicine has, for about forty years, been emerging from Art and "Belief" to enter "evidence-based medicine", is it known, for example, that the application of Hippocratic theories leading to the bleeding is still running, if only in the Paris region?

Just as many doctors are probably unaware that some of their patients are followers of alternative medicine (nearly half of French people use homeopathy), a study carried out in Seine-Saint-Denis, which was thesis [1], showed that many Arab-Muslim patients, without talking to their doctors, used the principle of Hippocratic

Connaissez-vous la hijama ? Certains de vos patients la pratiquent peut-être...

Les bases historiques de la hijama

Hippocrate et la médecine arabo-musulmane

Cette expression « arabo-musulmane » est utilisée pour évoquer une pratique médicale, issue des théories du monde grec, qui s'est développée dans la culture musulmane, sans être stricto sensu dérivée du Coran, et qui déborde la seule ethnie arabe, puisqu'initialement étudiée par les médecins persans jusqu'à Avicenne.

Même si Mahomet semble s'être lui-même instruit par des textes d'Aristote de quelques bases de la médecine grecque, c'est surtout à partir du calife Al Mansûr de Bagdad, à la fin du VII^e siècle, qui avait fait appel à un médecin chrétien nestorien célèbre, Djordjis (dit aussi Georges), que s'est vraiment développé l'enseignement médical sur la base des livres d'Hippocrate et Galien [2]. Au cours du siècle suivant, le calife Al Mamoun favorisa considérablement la diffusion des sciences et de la culture. Il fit traduire, via le Syriaque, de très nombreux ouvrages grecs, notamment dans le domaine médical, et principalement ceux de Galien, créant des mots arabes à partir des définitions syriaques. On sait d'ailleurs que c'est à partir des textes du monde musulman que sont arrivées en France les théories hippocratiques.

Les siècles suivants virent l'apparition de plusieurs grands médecins, dont la célébrité s'est étendue dans le monde occidental pendant plusieurs siècles, tels le chrétien syrien Yuhanna ibn Masawaih, dit Jean Mésué, auteur au IX^e siècle de 132 aphorismes à la mode de ceux d'Hippocrate ; le grand médecin persan Rhazès (865-932), surnommé le « *Galien des arabes* » ; Avicenne (980-1037), dit « *le Prince des savants* », auteur de ce monument qu'est le « Canon de la médecine », et clairement adepte de Galien ; et le syrien Ibn Al Nafis (1208-1288), qui décrivit la circulation du sang plus de trois siècles avant Harvey...

À l'évidence donc, toute la tradition de la médecine arabe a découlé des thèses d'Hippocrate et Galien.

Le sang et l'Islam

Il reste important toutefois de souligner que le sang est associé à toute une symbolique dans le monde musulman, ce qui apporte un élément religieux qui explique la persistance du succès de la saignée jusqu'à aujourd'hui.

La notion de « pureté » est essentielle dans l'Islam, et le sang fait partie des éléments d'impureté dont tout bon musulman doit se protéger, ce qui explique l'obligation de consommer de la viande Hallal, c'est-à-dire débarrassée du sang. Il semble que plusieurs ouvrages des premiers auteurs musulmans aient évoqué le fait que le sang était capable de véhiculer des maladies. C'est ainsi aussi que, la période des règles interdit tout contact à la

bloodletting, in one of its variants, from cupping, called the "Hijama".

We propose here, before describing this study and its results, to explain what this method is and what is its origin, which is not negligible to know to understand the way of thinking of patients of this culture.

• **Key words**
bloodletting.

DOI: 10.1684/med.2019.468

femme, comme dans le monde hébraïque, de même que la prière. Le sang sert aussi de témoin de l'allégeance à Dieu, en particulier le sang du martyr qui permet d'atteindre à la pureté. Ceci est particulièrement fort dans le monde chiite où la fête annuelle de l'Achoura, qui commémore l'assassinat d'Ali, petit-fils de Mahomet, est marquée par des automutilations particulièrement sanglantes.

Le sang est volontiers associé à la magie et fait peur, surtout quand il a été évacué (comme dans les règles), car il peut alors recevoir la visite d'esprits maléfiques (les djinns), avec notamment des conséquences terribles à l'occasion des mariages. . . Mais il peut être aussi bénéfique (on observa le même paradoxe dans le Moyen-âge chrétien), puisque, par exemple, l'absorption du sang d'un homme noble était utilisée contre la rage [3] ou

que le sang de mouton frais en. . . bains de bouche peut soulager les douleurs dentaires [4] !

La hijama

Le principe

Dans sa version classique, dite « *hijama humide* », il s'agit d'utiliser des ventouses qui permettent un afflux de sang veineux pour réaliser des scarifications : ce sont donc des saignées limitées en quantité par rapport aux techniques classiques de la saignée par ponction veineuse (hijama provient du mot arabe « *hajama* », qui signifie « *extraire* »).

Elle s'inscrit dans les croyances de la « médecine prophétique » et sa pratique est clairement associée à la tradition religieuse (cela aurait été conseillé à Mahomet), même si elle ne fait pas partie stricto sensu des préceptes religieux. Elle n'a d'ailleurs pas été inventée par les Arabes, puisque déjà décrite dans le célèbre papyrus égyptien d'Ebers de Turin [5] (*figure 1*), très répandue en Chine où elle était souvent associée à l'acupuncture et pratiquée par Hippocrate.

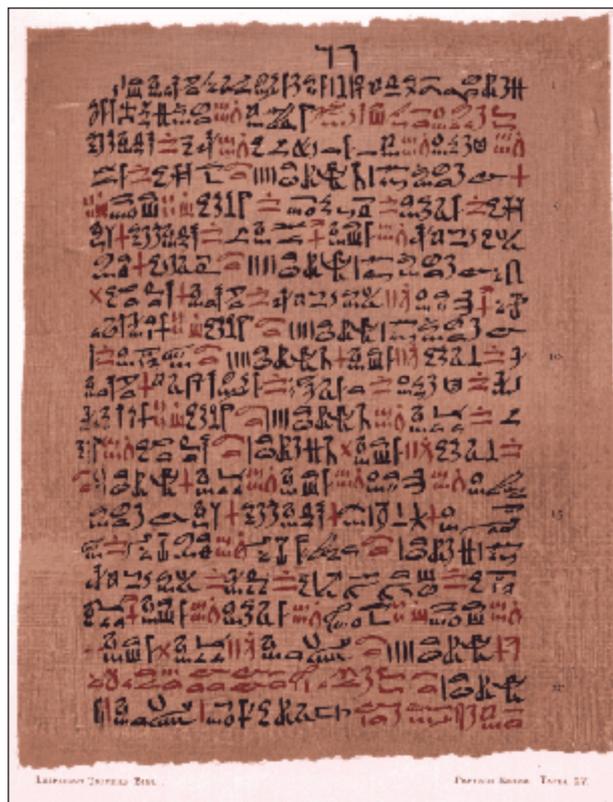
Elle s'est donc imposée chez les médecins arabes, et si Avicenne, d'après son *Canon de la Médecine*, préférant la saignée classique, ne l'utilisait que pour traiter les arthralgies et. . . les épistaxis, le grand Rhazès l'employait très largement.

Elle fut même de plus en plus utilisée en France, à partir de la fin du XVIII^e, comme supplétif de la saignée, et certains médecins, comme Fréteau [6] se lamentèrent de la voir trop peu pratiquée au début du XIX^e. . .

Elle va être employée dans un but curatif, mais aussi préventif, comme la saignée classique d'ailleurs.

Quant au « rationnel » de la méthode, dont nous avons vu qu'il découle de la lointaine théorie des humeurs hippocratique (« évacuation des déchets et toxines »), il n'existe aujourd'hui aucune étude pouvant l'appuyer, pas plus que pour accréditer les autres actions prétendues dans certains écrits : amélioration du contrôle glycémique ou immuno-stimulation.

Cette méthode n'est évidemment pas reconnue en France, et donc, normalement, illégale en tant qu'exemple de « pratique illégale de la médecine ».



• **Figure 1.** Image du papyrus d'Eberth - environ 1500 av. J.C.). Source : Wikipédia.

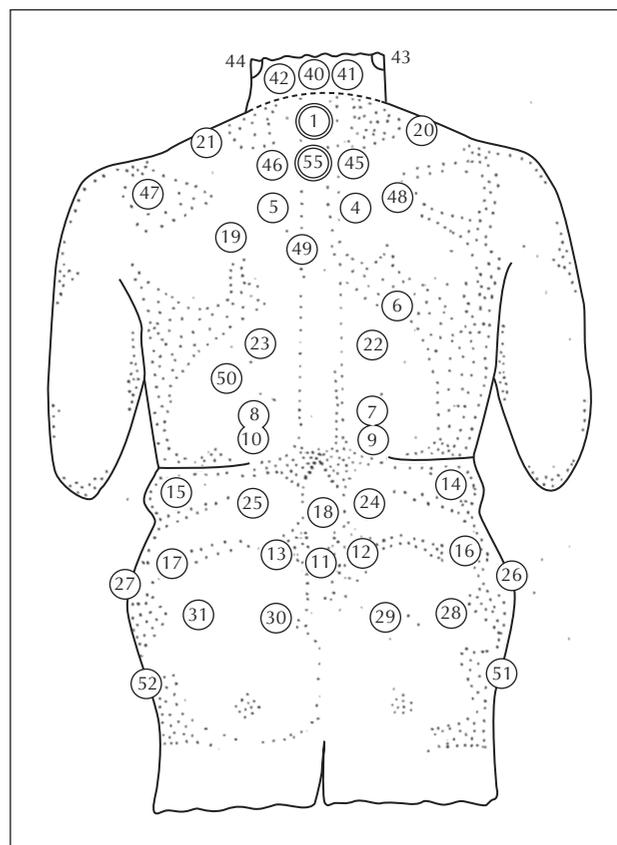


• **Figure 2.** Aspect de la pose des ventouses dans le dos pour la hijama.

Concepts | Connaissez-vous la hijama ? Certains de vos patients la pratiquent peut-être...



• Figure 3. Aspect rencontré après la pratique de la hijama.



• Figure 4. Exemples d'emplacements des ventouses.

Le matériel et la technique

Il s'agit essentiellement de ventouses en verre type « pots de yaourt » : dans ce cas, un vide est créé en plaçant à l'intérieur du coton ou du papier enflammé. La pression négative provoque un effet de « succion » qui entraîne une vasodilatation permettant l'efficacité de l'incision faite secondairement (voir *figure 2* et conséquences locales visibles dans la *figure 3*).

Mais de plus en plus aujourd'hui il s'agit de ventouses en plastique combinées à un système de piston et de valves, dans des sachets stériles, que le praticien peut se procurer par internet.

Ces ventouses sont placées en des points précis (*figure 4*), notamment en regard de la septième vertèbre cervicale, qui se retrouve dans la plupart des « protocoles » [7].

Indications et recommandations

Les indications retrouvées dans les livres arabo-musulmans traitant de la hijama [7] regroupent un grand nombre de pathologies fonctionnelles ou de désordres chroniques pour lesquels la médecine « officielle » n'apporte souvent pas de traitement radical et qui sont aussi ceux que visent les médecines dites « alternatives » : céphalées, douleurs articulaires mécaniques ou inflammatoires, douleurs abdominales, troubles du transit, allergies, troubles cardio-vasculaires et diabète, varices, pathologies ORL ou dentaires, troubles veineux, obésité,

épilepsie... Autant de situations, on le voit, où l'effet placebo a une place non négligeable...

Bien que ce soit déconseillé par certains imans célèbres, la hijama a aussi été utilisée dans un but préventif, de même que l'on faisait des saignées préventives à Louis XIV...

Les règles religieuses ou les recommandations d'Avicenne dans son Canon concernent aussi le moment de la pratique : pas à n'importe quelle saison (plutôt quand il fait chaud : printemps ou été), de préférence au milieu des mois lunaires, jamais le mercredi (car cela exposerait à la lèpre...) ni après le coucher du soleil.

Aujourd'hui, des recommandations se sont rajoutées : la Hijama est contre-indiquée chez le jeune enfant (moins de 10 ans) ou la personne âgée (> 75 ans) ou en mauvais état général, mais aussi en cas de diabète déséquilibré (avec une hémoglobine glyquée supérieure à 7,5 %), en cas de traitement anticoagulant et au début d'une grossesse.

Une étude en Seine-Saint-Denis

Matériel et méthodes

Une étude réalisée dans le cadre d'une thèse a cherché à évaluer la pratique de la Hijama dans la patientèle d'un

médecin généraliste de Seine-Saint-Denis, lui-même n'appartenant pas à la culture arabo-musulmane.

En moins de cinq mois (entre fin février et juillet 2013), 23 patients de cette seule patientèle, de confession musulmane et d'origine berbère ou arabe, vivant en Seine-Saint-Denis ou dans le Val-d'Oise, ont admis avoir eu recours à cette pratique. L'étude qui suit, faite par entretiens semi-directifs n'en a concerné que 20 pour des raisons pratiques mais aucun refus n'est à signaler. Elle a été complétée par l'interrogatoire de trois praticiens, les seuls ayant accepté de répondre parmi les neuf concernés.

Les patients

Il s'agit de dix hommes et dix femmes, d'âge moyen 39 ans (24 à 68 ans), tous originaires de l'un des trois pays du Maghreb. Dix-huit sont des musulmans pratiquants, une est croyante non pratiquante et un agnostique.

Les trois praticiens

Il s'agit d'un médecin exerçant en libéral, une infirmière salariée (mais pratiquant la hijama à son domicile) et un imam, se faisant aider d'une femme soignante dans un cabinet préparé à cet effet.

Résultats

Il ne s'agit pas ici d'être exhaustif ou précis, mais de donner quelques indications sur la réalité de cette pratique, dont les adeptes n'informent pas leur médecin traitant.

Les motifs invoqués par les patients

C'est avant tout pour traiter un problème de santé : lombalgie, céphalée, douleur abdominale, douleurs chez un sujet traité pour polyarthrite rhumatoïde, « jambes lourdes », toux avec catarrhe, mycose vaginale, mais aussi hypertension avec tachycardie. Deux jeunes femmes l'ont demandé pour infertilité. Dans tous ces cas, le patient est venu à la hijama par insuffisance d'effet de la prise en charge normale.

Un deuxième motif est le respect de la Sunna (la tradition prophétique) : c'est alors un acte prophylactique s'inscrivant dans une hygiène de vie physique et spirituelle. Pour quatre hommes et une femme, c'est même la raison principale. Seulement trois n'évoquent pas ce motif (notamment l'agnostique, qui rejette d'ailleurs la religion de ses parents).

Mais une troisième motivation est la conviction d'être atteint d'un mal occulte par la sorcellerie (pour quatre femmes et un homme).

Les praticiens

Pour 11 patients, l'initiation à cette pratique s'est faite à l'étranger, dans leur pays d'origine. Si la pratique est

essentiellement individuelle, trois d'entre eux ont eu l'expérience de séances collectives.

Dans 13 cas, le praticien n'avait aucune formation médicale ou même paramédicale. Dans 9 cas, le praticien était particulièrement pieux.

Les effets rapportés à cette pratique

Plus de la moitié des participants l'ont pratiqué au moins deux ou trois fois, et un quart plus de quatre fois, témoignant qu'ils en étaient satisfaits.

Plusieurs font état de « guérison » de leur symptomatologie : il s'agit essentiellement de céphalées ou crises de migraines, mais aussi de syndromes douloureux chroniques. Une femme souffrant de douleurs des mains dans le cadre d'une polyarthrite rhumatoïde dit avoir arrêté, à cette occasion, un traitement par corticoïdes.

Beaucoup ont décidé de renouveler l'expérience, persuadés qu'elle évitait l'intervention de la sorcellerie induite par les Djinns. . .

En revanche, trois hommes n'ont ressenti aucune amélioration (dont celui qui se disait agnostique), et plusieurs, un peu sceptiques sur la technique, disent que ce qui domine est la confiance du musulman en Dieu, mais aussi dans la personne qui réalise la pratique.

Discussion

Notre objectif ici était d'évoquer une pratique médicale « traditionnelle », méconnue de beaucoup de médecins français, en faisant ressortir sa fréquence



Pour la pratique

- Dans la version classique de la hijama, dite « *hijama humide* », il s'agit d'utiliser des ventouses qui permettent un afflux de sang veineux pour réaliser des scarifications et des saignées limitées en quantité par rapport aux techniques classiques de la saignée par ponction veineuse.
- Elle est avant tout utilisée pour traiter des troubles fonctionnels : lombalgie, céphalée, douleur abdominale, douleurs chez un sujet traité pour polyarthrite rhumatoïde, « jambes lourdes », toux avec catarrhe, mais aussi mycose vaginale et hypertension avec tachycardie.
- Elle peut aussi être utilisée par respect de tradition prophétique d'hygiène de vie et spirituelle.
- Il est tout à fait vraisemblable que nombreux sont les médecins qui ignorent totalement que parmi leurs malades certains pratiquent cette méthode.

Concepts | Connaissez-vous la hijama ? Certains de vos patients la pratiquent peut-être. . .

particulièrement forte dans les populations arabomusulmanes, qui constituent une part non négligeable désormais de la patientèle d'un médecin de la région parisienne, notamment.

Il est tout-à-fait vraisemblable que nombreux sont les médecins qui ignorent totalement que parmi leurs malades certains pratiquent cette méthode, issue en partie de la théorie des humeurs d'Hippocrate (et qui d'ailleurs était encore pratiquée avec cette justification en France au début du XIX^e siècle), mais où s'est rajoutée secondairement une forte connotation religieuse en relation avec l'Islam, puisque Mahomet la préconisait lui-même.

Cette pratique se rapproche à l'évidence de nombre de pratiques traditionnelles ou de méthodes entrant dans ce qu'on a l'habitude d'appeler les « médecines alternatives ». Elle concerne des troubles « fonctionnels »,

des pathologies chroniques où n'existe pas actuellement de guérison définitive, et où l'on reconnaît bien l'importance de l'effet placebo où entrent le rôle de la confiance dans le praticien et, particulièrement ici, la notion de « croyance ».

Comme pour toutes les autres méthodes du même genre, il n'y a sans doute pas de raison de la combattre par principe, en respectant ainsi les croyances et la culture de son patient, tant que le sujet ne risque pas un retard de prise en charge par une thérapeutique validée. Il faut donc espérer que sa pratique reste une pratique de « deuxième intention » comme cela a été observé dans l'étude ici rapportée, et que ces praticiens auront assez de culture médicale et d'éthique pour savoir se limiter. . .

~ **Liens d'intérêts** : les auteurs déclarent n'avoir aucun lien d'intérêt en rapport avec l'article.

RÉFÉRENCES

1. Meriem A. La Hijama, une pratique thérapeutique discrète en population arabomusulmane. [Thèse, Université. Médecine]. Paris 13, 2013.
2. Leclerc L. *Histoire de la médecine arabe*. Paris : Ernest Leroux, 1876.(consultable sur Google Books).
3. Chelhod J. *Le sacrifice chez les arabes : recherches sur l'évolution, la nature et la fonction des rites sacrificiels en Arabie Occidentale*. Paris : PUF, 1955.

4. Doutté E. *Magie et religion dans l'Afrique du Nord. La société musulmane du Maghreb*. Paris : J. Maisonneuve et P. Geuthner, 1984.
5. Chirali I, Cox ZP. *Thérapie par les ventouses : médecine traditionnelle chinoise*. Paris : Maloine, 2007.
6. Fréteau JMN. *Traité élémentaire sur l'emploi légitime et méthodique des émissions sanguines dans l'art de guérir*. Paris : Thomine, 1816.
7. Nabih M. *Traitement par la Hijama : entre la médecine et la religion*. Lille : Librairie Alazhar, 2006.